

# LA BOURSE DE L'EMPLOI



La Bourse de l'emploi **facilite le recrutement** et la mobilité des agents de la Fonction Publique en mettant en relation employeurs et candidats.

Notre **Bourse de l'emploi** s'adresse à tous les publics à la recherche d'un emploi dans les collectivités territoriales :

- Les agents des 3 versants de la Fonction Publique à la recherche d'une mobilité professionnelle ;
- Les lauréats de concours ;
- Les jeunes diplômés de tous niveaux et les salariés du secteur privé dont le profil peut être en adéquation avec les métiers de la Fonction Publique Territoriale.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur le site [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)





La Bourse de l'emploi est élaborée et mise à jour **quotidiennement** et **répertorie les offres d'emplois** communiquées par les collectivités territoriales et leurs établissements.

**Elle est consultable :**

- **sur le portail national de la fonction publique territoriale**  
[www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)
- **sur le portail commun aux trois fonctions publiques :**  
[www.choisirleservicepublic.gouv.fr](http://www.choisirleservicepublic.gouv.fr)

Les demandes de mobilité des fonctionnaires et les demandes d'emplois des lauréats de concours et des candidats non titulaires sont consultables par les collectivités.

Les gestionnaires du service emploi du CDG 13 vous apportent une aide personnalisée dans vos démarches de recherche de poste. Ils sont disponibles par téléphone ([du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30](#)) et peuvent aussi vous recevoir, sur rendez-vous, au centre de gestion.